



La nouvelle équipe municipale de romagné au grand complet

Ensemble, pour la commune et notre cadre de vie

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec une immense fierté et une profonde gratitude que j'écris ces premières lignes en tant que votre maire. La confiance que vous m'avez accordée lors de ces élections est une responsabilité que je mesure pleinement. Confiance que je m'engage à honorer chaque jour avec sérieux et dévouement. Notre commune est un territoire riche, plein de vie et de potentiel. Ses atouts sont nombreux et nous avons, ensemble, toutes les cartes en main pour en faire un cadre de vie encore plus épanouissant pour chacun d'entre nous.

Mais soyons aussi lucides : des défis importants nous attendent. La sécurisation de nos bâtiments publics et de notre voirie sera la priorité de ce mandat. C'est un engagement concret et visible, qui améliorera le quotidien de tous. Nous devons cependant composer avec une réalité financière exigeante. Les contraintes budgétaires qui pèsent aujourd'hui sur les communes comme la nôtre nous imposent de faire des choix, de prioriser, et

parfois de prendre le temps qu'il faut pour bien faire les choses. Nous serons transparents avec vous sur ces arbitrages. Car, c'est dans l'honnêteté que se construit la confiance.

Sans oublier les autres chantiers urgents comme la recherche d'un médecin pour notre commune. Nous y travaillons activement car l'accès aux soins est un droit fondamental que nous entendons garantir à chaque habitant.

Mais rien de tout cela ne se fera sans vous. La participation citoyenne est au cœur de notre projet municipal. Très prochainement, nous vous solliciterons au travers d'enquêtes participatives. Je vous encourage vivement, chacune et chacun, à vous en emparer : vos retours seront précieux et directement utiles aux décisions que nous prendrons ensemble.

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements aux agents municipaux, qui œuvrent chaque jour avec engagement et discrétion au service de vos besoins. Leur travail est indispensable et mérite d'être salué.

Je souhaite enfin dire un mot à mon équipe municipale. Élus à mes côtés, vous vous êtes engagés avec enthousiasme et conviction dès le premier jour. Votre investissement, votre énergie et votre sens du service sont une force précieuse pour notre commune. C'est ensemble, soudés autour d'un projet commun, que nous relèverons les défis qui nous attendent.

Aline Le Bouedec



Finances de Romagné

Les comptes 2025 et le budget 2026 passés en revue

Les comptes administratifs 2025 presque à l'équilibre

Des charges de fonctionnement qui restent sous surveillance

L'exercice 2025 se clôture sur un excédent de fonctionnement de 262 610 €. Ce résultat positif résulte d'un double mouvement : d'un côté, les dépenses réelles de fonctionnement sont restées quasiment stables par rapport à 2024 (-0,05 %). La baisse des charges générales (énergie, charges courantes, voirie) a permis d'absorber la hausse de 6 % des dépenses de personnel, liée à l'intégration de postes précédemment occupés en CAE (Coopérative d'activité et d'emploi) et contrats d'apprentissage. De l'autre côté, les recettes réelles ont légèrement reculé (-0,2 %), une baisse contenue grâce au maintien d'un nombre d'élèves encore important, qui a limité l'impact de la mise en place des tarifs au taux d'effort. De plus, la chute de 30 % des droits de mutation à titre onéreux a quant à elle été compensée par l'augmentation des taux de foncier.

Plusieurs points de vigilance méritent toutefois l'attention : la capacité d'autofinancement se dégrade sensiblement et l'endettement de la commune restera conséquent jusqu'en 2029, avec un encours de 1 770 350 € à un taux moyen de 1,4 %.

Des dépenses d'investissement financées par le fonds de roulement

Du côté de l'investissement, le déficit était attendu et s'élève à 278 268 €, la capacité d'autofinancement se révélant insuffisante pour couvrir les dépenses, et les subventions n'ayant pas pu prendre le relais. Au total, 357 061 € ont été engagés en investissement, dont 168 350 € de dépenses réelles et 188 710 € de remboursement du capital d'emprunt.

Parmi les réalisations les plus significatives : 17 000 € pour la rénovation de l'éclairage public et autant pour la sécurisation du bourg, 31 000 € pour l'installation de nouveaux jeux pour enfants, 17 000 € d'études sur l'évolution de la cantine, 13 000 € de robots de tonte pour les terrains de football, ou encore 10 000 € de mobilier pour le service enfance.

L'ensemble a été financé par le fonds de



roulement de la commune (la trésorerie), dont le niveau s'établit à 2 144 660 €.

2026 : un budget primitif de continuité

La précédente équipe municipale a voté le budget 2026 le 9 mars dernier, avant les élections. Une pratique courante dans les communes, la date limite de vote étant fixée au 30 avril les années électorales. En effet, le temps que le nouveau conseil s'installe, que les commissions soient votées et que le budget soit présenté aux nouveaux conseillers, la date limite est arrivée.

Ce budget a été construit dans un objectif de continuité : maintien des charges courantes conformes aux années précédentes, conservation du personnel (y compris les CDD) et prise en compte de tous les engagements en cours. Les dépenses et recettes totales de fonctionnement prévisionnelles s'établissent à 4 320 392 €.

Les taux d'imposition restent inchangés par

rapport à 2025 : taxe foncière sur les propriétés bâties à 41,07 %, sur les propriétés non bâties à 43,93 %, et taxe d'habitation à 16,86 %.

Les investissements retenus par la précédente équipe

Le budget prévoit 491 960 € d'investissements, auxquels s'ajoutent 192 000 € de remboursement d'emprunt. Parmi les projets inscrits l'effacement des réseaux de la rue de Saint-Germain (85 000 €), des études sur le restaurant scolaire (120 000 €), la sécurisation du bourg (21 600 €) et de l'accès à la Monnerais (21 500 €) ainsi que diverses dépenses de voirie, de bâtiment et de matériel.

La grande majorité sera financée par le fonds de roulement. De plus, la précédente municipalité n'a pas souhaité voter de plan pluriannuel d'investissements, considérant qu'il revenait à la nouvelle équipe de le définir.

Le mot du maire

La nouvelle équipe a pris connaissance de ce budget et dispose de la possibilité de le modifier, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans la limite des crédits votés. Elle n'exclut aucune piste à ce stade et approfondit sa connaissance des finances

communales et des besoins réels avant toute décision.

« C'est un budget qui a été construit en amont de notre arrivée et sur lequel nous ne pouvons pas revenir dans sa globalité. En revanche, nous allons travailler sur les

investissements prévus pour les prioriser en fonction des urgences actuelles, tout en respectant l'enveloppe impartie. Nous allons donc travailler autour de ce cadre pour cette année 2026. » complète Aline Le Bouedec.

Aline Le Bouedec

Enthousiasme et engagement pour ce premier mandat

Rencontre avec le nouveau maire de Romagné, Aline Le Bouedec après son élection le 15 mars dernier.



Aline Le Bouedec, pouvez-vous vous présenter rapidement aux habitants ?

J'ai 38 ans, je suis mariée et mère d'un enfant. Je travaille en tant que directrice d'un établissement médico-social qui accueille des enfants en situation de handicap. J'habite Romagné depuis 5 ans et suis originaire du Morbihan.

Quelles ont été vos motivations pour vous présenter à cette élection ? Et quel a été votre premier sentiment au soir de la victoire ?

Depuis que j'habite sur la commune, je vois qu'elle est en plein développement, propose de nombreux services et a un vrai potentiel qui demandait, selon moi, à être plus valorisé. Aussi, je souhaitais mettre à disposition mon expérience professionnelle et ma connaissance du territoire de Fougères Agglomération. C'est pourquoi, je me suis engagé pour m'investir et contribuer au développement de Romagné. Le soir des résultats, j'ai évidemment été satis-

faite mais aussi très surprise, en particulier par le score. Je ne m'y attendais pas du tout. Mais cela signifiait aussi que les valeurs portées par l'engagement de toute mon équipe ont été entendues. A nous maintenant de répondre aux attentes. Ce qui peut engendrer un peu de stress mais surtout beaucoup d'excitation.

Et aujourd'hui, quel est votre sentiment après ces trois premiers mois de travail ?

L'engagement est intact et la tâche est importante. Mais l'équipe est motivée et les projets sont nombreux. Reste maintenant à bien les prioriser pour répondre aux attentes et aux priorités des habitants. Sans oublier qu'il faut toujours du temps pour les mettre en œuvre.

Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?

Il est important de poursuivre le chantier de sécurisation et d'avoir une perspective sur plusieurs années de fonctionnement, tant en matière de sécurisation des bâtiments que de la voirie. Il est essentiel d'avoir une bonne cartographie des travaux à venir et de mettre en œuvre un plan d'action cohérent. Ensuite, comme nous l'avons précisé dans le programme, nous portons beaucoup d'importance à l'intervention des habitants dans les décisions communales et les orientations à prendre. Il est donc essentiel de mettre en place des actions concrètes auprès des habitants pour favoriser cette écoute et cette parti-

icipation. Enfin, il s'agit de construire en trouvant des solutions budgétaires pérennes, afin de se projeter plus facilement dans le moyen terme.

Et quels sont vos objectifs pour cette année 2026 ?

Tout d'abord, il est essentiel pour nous de construire ensemble avec les agents et de travailler main dans la main, dans le cadre d'un fonctionnement efficace. Ensuite, il s'agit de trouver des solutions financières pour anticiper (voire éviter) toute difficulté de ce côté-là. Enfin, outre le chantier de sécurisation qu'il faut aborder dès maintenant, il y a la situation médicale de la commune. Nous sommes déjà en recherche active de médecin et les premiers jalons sont lancés. Car nous avons de nombreux atouts, à la fois géographiques mais grâce à la Maison médicale qui fait un super travail. Pour un médecin, c'est un élément très motivant pour venir s'installer et travailler avec des professionnels paramédicaux vraiment engagés.

Un dernier mot pour les habitants de Romagné ?

Oui, je veux les remercier de leur confiance et leur dire qu'on est pleinement engagé pour la commune et pour répondre à leurs besoins. Il faut juste nous laisser un peu de temps pour bien construire les choses. Six ans c'est à la fois long et très court. Mais nous n'oublions pas nos engagements pris lors de la campagne.

Romagné relance le dispositif « Argent de poche » pour cet été



Cet été, la commune offre à ses jeunes habitants une première expérience concrète de la vie citoyenne. Le dispositif « Argent de poche », relancé et renforcé, propose aux 16-17 ans de s'investir au service de la collectivité pendant les mois de juillet et août, contre une rémunération de 15 € net par journée travaillée.

Des missions utiles, encadrées et valorisantes

Les participants seront accueillis chaque matin par un référent municipal qui leur présentera les tâches du jour, les consignes de sécurité et l'organisation du travail. Au programme : entretien des espaces verts (désherbage, fleurissement autour de l'école, du cimetière...), actions de propreté dans les espaces publics ou missions de cohésion sociale et intergénérationnelle, en lien avec des bénévoles locaux. Chaque session se conclut

par un temps d'échange et un bilan collectif. L'objectif affiché est clair : offrir aux jeunes une expérience réelle au contact de la collectivité, développer leur autonomie, renforcer leur sens des responsabilités et affirmer le lien entre les jeunes générations et la collectivité. La commune souhaite mobiliser une vingtaine de participants. Pour postuler, il fallait avoir 16 ou 17 ans, résider à Romagné, et être disponible des matinées en juillet et /ou en août (inscriptions closes au 5 juin).

Un premier pas vers un Conseil municipal des Jeunes

Cette relance s'inscrit dans une ambition plus large de la nouvelle équipe municipale : associer durablement les jeunes à la vie locale. Un Conseil des Jeunes est ainsi en projet et une réunion publique est organisée à ce sujet le 27 juin à 10h30 à la mairie, ouverte à tous.

2026 - 2032

Votre nouvelle équipe municipale



Maire

Aline Le Bouedec, 38 ans

- Directrice d'un établissement médico-social
- Mariée, 1 enfant
- *Conseillère déléguée à la santé à Fougères Agglomération*



1^{er} adjointe

Zilpa Vilsalmon, 41 ans

- Chargée de projets Services numériques à la population
- Mariée, 2 enfants
- *Attractivité, développement local, communication animations commune et cérémonies, animation culturelle, agriculture et producteurs locaux, habitat*



2^{ème} adjoint

Denis Manceau, 62 ans

- Électrotechnicien à la retraite
- Marié, 2 enfants
- *Urbanisme, travaux, transition énergétique, environnement*
- *Représentant à Fougères Agglomération*



3^{ème} adjointe

Claudine Coudray, 60 ans

- Monitrice-éducatrice dans un Institut médico-éducatif
- Mariée, 2 enfants
- *Enfance et éducation, jeunesse, solidarité, vie associative et culturelle*
- *Vice-présidente du CCAS*

Les conseillers délégués



Anthony Chaillot, 38 ans

- Technicien qualité
- Célibataire, sans enfant
- *Sécurisation bâtiments et voirie*



Antoine Durepaire, 31 ans

- Ingénieur en informatique
- Marié, 1 enfant
- *Numérique et communication*



Marie-Pierre Pigache, 38 ans

- Infirmière
- En couple, 2 enfants
- *Santé et prévention*



Julien Leveziel, 37 ans

- Cadre en informatique
- Marié, 2 enfants
- *Finances et ressources humaines*

Les conseillers municipaux



Jonathan Boulvais, 39 ans

- Agriculteur
- Marié, 2 enfants



Corine Chavoix, 61 ans

- Responsable de magasin
- Mariée, 3 enfants



Christophe Désaunay, 43 ans

- Technicien développement test (électronique)
- Union Libre, 2 enfants



Quentin Despas, 35 ans

- Assistant logistique
- Pacsé, 3 enfants



Nathalie Fouillard, 58 ans

- Professeure de Sciences économiques et sociales
- Mariée, 2 enfants



Clarence Kayombo Kanku, 37 ans

- Éducateur spécialisé
- Marié, 1 enfant



Sabrina Le Bolloch, 39 ans

- Responsable prévention des risques
- Mariée, 2 enfants



Anaïs Monpays, 34 ans

- Éducatrice spécialisée
- Vie maritale

L'opposition



Céline Balluais, 39 ans
 • Psychomotricienne
 • Pacsée, 2 enfants



Nabé Diarrassouba, 32 ans
 • Ingénieur data
 • En concubinage, 1 enfant



Romain Fize, 42 ans
 • Mandataire immobilier
 • Marié, 1 enfant

Toutes les commissions de votre commune

Commission finances

Vice-Président : Julien Leveziel
 Membres : l'ensemble du conseil municipal

Commission voirie, réseaux, aménagement et urbanisme

Vice-Président : Denis Manceau
 Membres : Antoine Durepaire - Julien Leveziel - Anthony Chaillot - Clarence Kayombo Kanku - Christophe Désaunay - Romain Fize

Commission agriculture, environnement et développement économique

Vice-Présidente : Zilpa Vilsalmon
 Membres : Sabrina Le Bolloch - Corine Chavoix - Jonathan Boulvais - Clarence Kayombo Kanku - Nathalie Fouillard - Christophe Désaunay - Romain Fize

Commission enfance, éducation, jeunesse, vie sociale et santé

Vice-Présidente : Claudine Coudray
 Membres : Zilpa Vilsalmon - Marie-Pierre Pigache - Sabrina Le Bolloch - Anaïs Monpays - Nathalie Fouillard - Céline Balluais

Commission sport et vie associative

Vice-Présidente : Claudine Coudray
 Membres : Marie-Pierre Pigache - Julien Leveziel - Anthony Chaillot - Quentin Despas - Corine Chavoix - Nabé Diarrassouba

Commission culture et animation

Vice-Présidente : Zilpa Vilsalmon
 Membres : Corine Chavoix - Marie-Pierre Pigache - Quentin Despas - Jonathan Boulvais - Anaïs Monpays - Céline Balluais

Commission communication, cérémonies, multimédia et numérique

Vice-Président(e) : Zilpa Vilsalmon
 Membres : Antoine Durepaire - Nabé Diarrassouba

Commission travaux, bâtiments et sécurité

Vice-Président : Denis Manceau
 Membres : Julien Leveziel - Anthony Chaillot - Christophe Désaunay - Antoine Durepaire - Nabé Diarrassouba

Commission marchés publics

Membres : Zilpa Vilsalmon - Denis Manceau - Claudine Coudray - Quentin Despas - Romain Fize

Commission appels d'offres

Membres : Zilpa Vilsalmon - Denis Manceau - Julien Leveziel - Anthony Chaillot

Commission participation citoyenne

Vice-Présidente : Zilpa Vilsalmon
 Membres : l'ensemble du conseil municipal

Commission appels d'offres

Titulaires : Denis Manceau - Julien Leveziel - Nabé Diarrassouba
 Suppléants : Zilpa Vilsalmon - Anthony Chaillot - Céline Balluais

CCAS

Vice-Présidente : Claudine Coudray
 Membres : Marie-Pierre Pigache - Anaïs Monpays - Clarence Kayombo Kanku - Céline Balluais

La voix de l'opposition

Chères Romagnéennes, chers Romagnéens,
 À l'issue des élections municipales, nous souhaitons remercier celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Cette campagne a été une belle expérience humaine, faite de rencontres, d'échanges et d'écoute autour de l'avenir de notre commune.
 Plusieurs membres de notre liste n'ont pas souhaité siéger au conseil municipal, pour diverses raisons. Nous sommes néanmoins trois à rejoindre le conseil municipal, avec la

volonté d'y prendre toute notre place, dans un esprit constructif et responsable.
 Notre démarche est d'avancer aux côtés des autres conseillers et adjoints élus sur la liste de Mme Le Bouedec. Dans une commune comme Romagné, les clivages doivent rester secondaires face à l'intérêt général. Les deux listes portaient d'ailleurs de nombreux objectifs proches : améliorer le cadre de vie, soutenir les familles, accompagner les associations, renforcer la proximité avec les habitants et préparer l'avenir de la commune.

Nous serons donc attentifs, impliqués et force de proposition. Nous soutiendrons ce qui nous semblera être de l'intérêt collectif pour Romagné, en apportant nos remarques, nos questions et nos idées. Notre engagement reste le même : travailler avec sérieux, respect et sincérité pour les Romagnéennes et les Romagnéens.

Les élus minoritaires du Conseil municipal
 Céline Balluais, Nabé Diarrassouba, Romain Fize

Des vacances de rêve à l'accueil de loisirs



L'accueil de loisirs accueille les « lutins » (3-5 ans) et les « diabolotins » (6-10 ans) tout le mois de juillet (fermeture : 31 juillet soir) ainsi que du 24 août au 28 août 2026. La thématique retenue pour cet été est : « Les vacances de rêve ». Elle se décompose en 4 parties : le camping (semaine 1), la croisière (semaine 2), les parcs d'attraction (semaine 3) et le festival (semaine 4). Des activités de découverte, des activités scientifiques, manuelles, créatives ou d'expression, des énigmes, des activités sportives, des jeux et des grands jeux, des journées à thème, etc. : le programme est varié, tant pour les plus petits que pour les plus grands.

Des sorties et un mini camp

Il y aura également plusieurs sorties comme l'acrobranche de Chênedet, une visite de la Cité du Lait à Laval (pour faire du fromage), Divertipark pour les plus petit ou Enigma Park pour les plus grands. Sans oublier le mini camp pour les Diabolotins qui aura lieu du 21 au 24 juillet à l'étang du Boulet à Feins et un spectacle de Zag Bulles, le vendredi 31 juillet (avec accueil des parents à partir de 15h30 pour participer ensemble à la Fête du Centre).

Renseignements et inscription obligatoire sur le portail familles jusqu'au 28 juin 2026 inclus.

L'été avec L'ESCALE



Comme chaque année, vous pouvez participer à de nombreuses animations organisées par L'ESCALE tout au long de cet été. La thématique de l'année se poursuit et cette période estivale (juillet à septembre) est intitulée : « Les échos des miroirs ».

Les animations proposeront un format spécifique « spécial été » et elles s'adresseront à tout le monde, en particulier à un public familial. Il y aura notamment des « mardis soirées » (dont le marché nocturne ou la Festicolor), des soirées culinaires, un méga pique-nique, une soirée « aux étoiles », etc. L'ESCALE accueille petits et grands, seul, en famille ou entre amis, les portes sont ouvertes à tous et toutes.

Retrouvez le programme complet disponible à l'accueil ou sur le site web : www.escale.romagne35.bzh

Votre commune EST MAINTENANT SUR FACEBOOK !

Restez informés, restez connectés !

Actualités, événements, infos pratiques, alertes, vie locale... Retrouvez toute l'actualité de votre commune en un clic !

Scannez-moi !





Une page pour mieux communiquer, ENSEMBLE !

Les actualités de la commune

Les événements à ne pas manquer

Les alertes et informations importantes

La vie locale et les initiatives

Un nouveau marché nocturne en août

C'est devenu le rendez-vous traditionnel de la fin de l'été à Romagné. Retrouvez le prochain marché nocturne de Romagné qui aura lieu le 25 août prochain de 18h à 22h. Comme tous les ans, environ une trentaine exposant des environs (créateurs, produits alimentaires, artisans...) vous proposeront un large choix pour tous les goûts et toutes les bourses. Il sera animé par un concert des Grimms. Vous aurez également l'occasion de rencontrer les élus, qui vous présenteront les résultats de l'enquête participative sur la question liée à l'éventualité d'un marché hebdomadaire à Romagné. Venez nombreux pour partager un moment convivial.



On remet la couleur avec le Festicolor 2026



En 2025, vous avez été nombreux à participer à la 1ère Color Run, malgré la météo. C'est pourquoi L'ESCALE a décidé de poursuivre l'aventure en vous proposant la 2ème édition qui aura lieu le mardi 7 juillet prochain à Romagné.

Tarifs et informations pratiques :

<https://escale.romagne35.bzh/evenements/evenements-a-venir/festicolor-2026/>

Au programme :

- 18h : accueil des participants
- 19h15 : échauffement
- 19h30 : marche et course Color Run (5 km)
- 20h30 : Holi Time et concert avec So Good.

Sans oublier de nombreuses animations sur place : grand jeu de l'oie, maquillage, twister géant, parcours de motricité, fabrication de badges (avec Alexandre du fablab Made in Roch), atelier Rangolis (avec Caroline de la médiathèque) etc.

Pour profiter pleinement de l'événement, une restauration sera disponible sur place et il sera possible d'acheter son tee shirt.

Venez fêter la musique

Comme chaque année, Romagné fête l'arrivée de l'été en musique le **samedi 20 juin** à partir de 19 h. Retrouvez nos musiciens lors de la scène libre et ouverte à tous sur le parking de la mairie. Un moment convivial pour découvrir des talents locaux, quel que soit le genre musical (La Gallèse Band, Sydionys et Papy Air2). Sans oublier la possibilité de se restaurer et de se rafraîchir avec l'APEL de l'école Sainte-Anne, Jipé et le Katriso. La nouveauté 2026 : à l'initiative des commerçants, un DJ sera présent pour permettre à tous de finir la soirée en dansant (fin à 1 heure).



C'est quoi la Color Run ?

C'est une course festive où les participants sont aspergés de poudres colorées (Holi) à chaque kilomètre. L'événement est non compétitif et met l'accent sur l'amusement et la convivialité. La poudre Holi est fabriquée à base d'amidon de maïs et de colorants alimentaires. Les mineurs âgés de 15 ans ou moins peuvent participer sur présentation d'une autorisation parentale et doivent être accompagnés d'un adulte. Les mineurs âgés de 16 et 17 ans peuvent courir seuls sur présentation de l'autorisation parentale.




En Bref

La tradition du moto cross en avril

Les 25 et 26 avril derniers, le Moto Club de Romagné revenait au Championnat de France élite 24 MX Tour (après le Championnat du monde en 2025). Plus de 200 concurrents ont fait le spectacle pour près de 3 000 spectateurs sur les deux jours. Les deux licenciés du club, Mathys Boisramé, triple champion de France MX2 et vainqueur ce dimanche, et Romain Pape, international figurant parmi les vingt meilleurs pilotes de motocross évoluant aux États-Unis, ont répondu à l'appel. Sans oublier la présence du Néerlandais Jeffrey Herlings, quintuple champion du monde, vainqueur de cette édition romagnéenne en MX1. Un week-end réussi, rendu possible grâce au travail de près de 300 bénévoles. Merci à eux.



La cérémonie du 8 mai

Lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, la commune de Romagné a rendu

hommage aux morts pour la France. Après avoir effectué la levée des couleurs, la maire, Aline Le Bouedec a déposé la gerbe sur le monument, en présence des représentants des autorités militaires, des anciens combattants, d'élus et du public. Et, le Romagné Breizh Band a clôturé la cérémonie en musique, avant le vin d'honneur servi en mairie. Un temps de recueillement et de mémoire essentiel pour honorer la paix et transmettre l'histoire aux plus jeunes.



Le vide grenier du 7 juin

Le traditionnel vide grenier organisé par l'Association des commerçants de Romagné a eu lieu le 7 juin dernier, avec ses animations pour les enfants et une restauration sur place. Comme les éditions précédentes, il a remporté un succès mérité.



Le Pardon de Sainte-Anne le 26 juillet

Le pardon régional de Sainte Anne aura lieu le dimanche 26 juillet prochain. La messe débutera à 10h30 comme chaque année et sera suivie de l'adoration du chapelet à 14h. Il y aura également la marche depuis le mémorial de la Tancerais et la solennité.



Un marché à Romagné ? Donnez-nous votre avis !

Lors de la dernière campagne municipale, près d'un habitant sur deux s'était déclaré favorable à la création d'un marché hebdomadaire sur la commune. Également identifié comme priorité lors des ateliers participatifs, le projet franchit maintenant une étape décisive : avant de trancher, la municipalité veut s'appuyer sur ce que les habitants souhaitent vraiment.

La première pierre d'une vraie démarche participative

C'est tout l'objet de la première enquête participative lancée par la nouvelle municipalité. À travers un questionnaire accessible en ligne via un QR-code (ci-contre), disponible en version papier dans les commerces, ou renseigné à domicile (sur simple appel au 02 21 98 00 00), chacun est invité à exprimer ses habitudes de consommation, ses attentes en matière d'alimentation locale et sa préférence (un marché hebdomadaire, un regroupement de producteurs locaux et de distribution hebdomadaire de paniers variés type AMAP (Association pour le Maintien

d'une Agriculture Paysanne), etc.). L'objectif est simple : imaginer la solution qui colle au plus près aux besoins réels de vous tous.

De plus, tout au long de l'été, élus et agents iront à la rencontre des habitants lors des grands rendez-vous : le vide-grenier du 7 juin dernier, la Fête de la musique le 20 juin, ou encore la Festicolor le 7 juillet. Des temps

d'échange directs, pour aller au-delà des cases à cocher.

Les résultats de cette consultation seront présentés le 25 août lors du marché estival, première restitution publique d'une démarche qui se veut plus large. Il est donc très important d'y répondre et de venir échanger... pour être écouté et entendu !



ENQUÊTE citoyenne
L'ACCÈS À L'ALIMENTATION SUR ROMAGNÉ

La commune de Romagné souhaite mieux comprendre vos habitudes de consommation, notamment en matière d'alimentation locale. L'objectif de ce questionnaire est de mieux connaître vos pratiques et vos attentes afin d'imaginer une solution adaptée pour faciliter l'accès à l'alimentation sur le territoire.

ACCÉDEZ AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE VIA LE QR-CODE OU APPELEZ-NOUS SI VOUS PRÉFÉREZ QUE NOUS VOUS DÉPLACIONS À DOMICILE.

02 21 98 00 00



Une nouvelle déchetterie et de nouveaux horaires

Du nouveau à Saint-Aubin-du-Cormier

Depuis le 15 juin, la nouvelle déchèterie située ZAC de la Mottais 2 à Saint-Aubin-du-Cormier ouvre ses portes et l'actuelle a fermé. Ce nouveau site, six fois plus grand que la déchèterie actuelle, propose des quais de dépôt, une plateforme dédiée aux végétaux et aux gravats, ainsi qu'un bâtiment intégrant un local de réemploi de 100 m² favorisant la seconde vie des objets.

L'entrée à la déchèterie se fait par contrôle d'accès, afin de fluidifier la circulation sur le site et d'assurer la sécurité de tous. La carte de déchèterie est obligatoire pour accéder au site, les anciennes restant valables. Si vous n'en possédez pas, vous pouvez en faire la demande via le site Internet du SMICTOM dès maintenant.

<https://www.smictom-fougeres.fr/>
rubrique Déchèteries

Les horaires des déchèteries sont modifiés

Avec l'ouverture de la déchèterie à Saint-Aubin-du-Cormier, une harmonisation des horaires d'ouverture des déchèteries à Javené, Louvigné-du-Désert, Maen Roch et Saint-

Aubin-du-Cormier a été effectuée depuis le 15 juin. Retrouvez les nouveaux horaires dans le tableau. De plus, il faut noter que, en période estivale, le site de Javené sera ouvert les mardis et n'ouvrira plus en continu les samedis.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Javené	Période estivale : du 1 ^{er} mars au 31 octobre					
	9H - 12H 14H - 18H	9H - 12H 14H - 18H	9H - 12H 14H - 18H	9H - 12H 14H - 18H	8H30 - 12H 14H - 18H	8H30 - 13H 14H - 18H
	Période hivernale : du 1 ^{er} novembre au 28 février					
	9H - 12H 14H - 18H	FERMÉ	9H - 12H 14H - 18H	9H - 12H 14H - 18H	8H30 - 12H 14H - 18H	8H30 - 13H 14H - 18H
Louvigné-du-Désert, Maen Roch, St-Aubin-du-Cormier	Horaires sur toute l'année					
9H - 12H 14H - 18H	FERMÉ	9H - 12H 14H - 18H	9H - 12H 14H - 18H	9H - 12H 14H - 18H	9H - 12H 14H - 18H	

Pensez à remplacer votre ancienne carte d'invalidité



La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine informe les habitants concernés que les anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement pour personnes en situation de handicap (format papier) ne seront plus valables après le 31 décembre 2026. Depuis 2016, ces cartes ont été remplacées sur tout le territoire national par la Carte Mobilité Inclusion (CMI).

Les personnes qui possèdent encore une ancienne carte sont invitées à prendre contact avec la MDPH afin d'effectuer les démarches néces-

saires pour obtenir cette Carte Mobilité Inclusion et ne pas perdre leurs droits.

Les CMI déjà délivrées ne sont pas concernées par cette échéance et restent valables jusqu'à la date indiquée.

Coordonnées :

MDPH 35 - 13 avenue de Cucillé - CS13103 - 35031 Rennes Cedex
Tél. : 0800 35 35 05 (numéro vert : services et appels gratuits)
www.mdph35.fr